

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : 2iP Ipésiloxane
Date d'exécution : 25.06.2015
Date d'édition : 01.09.2017

Version (Révision) : 2.0.0 (1.1.0)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

2iP Ipésiloxane

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Peinture-dispersion, sans solvant

Usages déconseillés

Aucun n'est connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

2iP

Rue : 2B rue du Thal

Code postal/Lieu : F-67211 Obernai

Téléphone : +33 (0) 388183695

Telefax : +33 (0) 388190859

Contact pour informations : eMail: info@2ipfrance.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 800 63333782 Mo-Fr 7.30 - 20.00 Uhr, Sa 9.00 - 20.00 Uhr

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3 ; H412 - Dangereux en milieu aquatique : Catégorie 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient POLYPROPYLENGLYKOL-ALKYLPHENYLETHER ; 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE.
Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : 2iP Ipésiloxane
Date d'exécution : 25.06.2015
Date d'édition : 01.09.2017

Version (Révision) : 2.0.0 (1.1.0)

3.2 Mélanges

Composants dangereux

HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISO-ALCANES, NAPHTHÈNES, < 2 % AROMATES ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457273-39 ; N°CE : 918-481-9; N°CAS : 64742-48-9

Poids : ≥ 1 - < 5 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

POLYPROPYLENGLYKOL-ALKYLPHENYLETHER ; N°CAS : 9064-13-5

Poids : $\geq 0,5$ - < 1 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Sens. 1 ; H317

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau et savon Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste. Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, toxique

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : 2iP Ipésiloxane
Date d'exécution : 25.06.2015
Date d'édition : 01.09.2017

Version (Révision) : 2.0.0 (1.1.0)

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Pour la rétention

Sciure de bois Sable Liant universel

6.4 Référence à d'autres sections

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 12

Classe de stockage (TRGS 510) : 12

Ne pas stocker ensemble avec

base Acide

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Protéger des radiations solaires directes. Protéger de la chaleur et du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peinture dispersion

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISO-ALCANES, NAPHTENES, < 2 % AROMATES ; N°CAS : 64742-48-9

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Valeur seuil : 600 ppm

Limitation de crête : 2(II)

Version :

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : 2iP Ipésiloxane
Date d'exécution : 25.06.2015
Date d'édition : 01.09.2017

Version (Révision) : 2.0.0 (1.1.0)

Lors d'une application au pistolet, porter des lunettes de protection.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile) Si nécessaire, utiliser des sous-gants en coton.

Épaisseur du matériau des gants : >0,5 mm

Protection respiratoire

Bei Spritzarbeiten Kombifilter A2/P2 verwenden.

8.3 Indications diverses

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : liquide

Couleur : blanc

Odeur

süßlich

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :			Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	ca.	120 °C
Température de décomposition :			Aucune donnée disponible
Point éclair :			non applicable
Limite inférieure d'explosivité :			Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité :			Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur :	(50 °C)		non applicable
Densité :	(20 °C)		1,55 g/cm ³
Test de séparation des solvants :	(20 °C)		aucune/aucun
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		Aucune donnée disponible
pH :			8 - 9
log P O/W :			Aucune donnée disponible
Temps d'écoulement :	(20 °C)		aucune/aucun
Viscosité cinématique :	(40 °C)		négligeable
Densité relative de la vapeur :	(20 °C)		Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation :			Aucune donnée disponible
Teneur en COV maximale (CE) :			1,8 Pds %
Teneur en COV maximale (Suisse) :			1,8 Pds %
VOC-Valeur (Couche de bois) :			28,2 g/l
Gaz inflammables :		Aucune donnée disponible.	DIN EN ISO 11890-1/2

9.2 Autres informations

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : 2iP Ipésiloxane
Date d'exécution : 25.06.2015
Date d'édition : 01.09.2017

Version (Révision) : 2.0.0 (1.1.0)

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et du gel.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre du fait de ce produit s'il est manipulé correctement.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : 2iP Ipésiloxane
Date d'exécution : 25.06.2015
Date d'édition : 01.09.2017

Version (Révision) : 2.0.0 (1.1.0)

Code des déchets produit

080112

Désignation des déchets

déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111.

Code des déchets conditionnement

150102

Désignation des déchets

Emballages en matières plastiques.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Les résidus secs de ce produit peuvent être évacués avec les déchets ordinaires. Remettre les restes liquides au centre de collecte pour déchets spéciaux.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Poids (Article 5.2.7. III) : < 1 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Nous n'avons pas d'évaluation de sécurité chimique pour les composants critiques de cette préparation.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : 2iP Ipésiloxane
Date d'exécution : 25.06.2015
Date d'édition : 01.09.2017

Version (Révision) : 2.0.0 (1.1.0)

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 02. Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges · 02. Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE) - Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage · 02. Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux · 03. Composants dangereux · 08. Valeurs limites au poste de travail · 15. Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

16.2 Abréviations et acronymes

CLP- Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures; EG - Europäische Gemeinschaft; EWG - Europäische Wirtschaftsgemeinschaft; PBT - persistenter bioakkumulierbarer und toxischer Stoff; REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals; TRGS - Technische Regeln für Gefahrstoffe; UN - United Nations VOC - Flüchtige organische Verbindung vPvB - very persistent very bioaccumulative; VwVwS - Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe WGK - Wassergefährdungsklasse

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Bibliographie: <http://gisbau.de>

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.